

Coup d'accélérateur pour le pôle RER des Halles

Suspension du permis de construire du jardin, réserve du commissaire-enquêteur sur la place René-Cassin, nouvelles études... Echaudée par les multiples retards accumulés depuis le lancement du chantier des Halles, la mairie de Paris met le turbo — et la main à la poche — pour le pôle RER. Aujourd'hui, les élus devront approuver la convention entre la Ville et la RATP pour la réalisation d'études approfondies nécessaires au réaménagement de cet immense nœud de transport où transitent chaque jour 750 000 Franciliens. Ces analyses permettront de finaliser ce projet qui prévoit une extension et une rénovation de la salle d'échanges, la création d'un accès débouchant rue Saint-Honoré et de deux autres nouveaux accès. Pour respecter « le planning global du projet de réaménagement des Halles », la Ville a décidé de porter seule, dans un premier temps, la quasi-totalité du coût des études approfondies.

Concrètement, la mairie de Paris va avancer 4 155 000 € sur 4 735 000 €, le reste étant à la charge de la RATP. Ensuite, les différents contributeurs — région Ile-de-France, Syndicat des transports d'Ile-de-France, RATP et Ville de Paris — se mettront d'accord d'ici à la fin de l'année pour définir ce que chacun devra payer.

Le projet prévoit notamment une extension et une rénovation de la salle d'échanges

« Il s'agit d'une procédure un peu particulière que nous avons déjà utilisée pour le tramway et qui va nous permettre de booster le projet. Sans cela, nous perdions six mois », explique Dominique Hucher, directeur du réaménagement des Halles à la SemPariSeine, la société d'économie mixte de la Ville chargée de ce chantier. « Cette délibération va nous permettre de lancer les études détaillées. Nous sommes dans les clous », renchérit Frédéric Dupouy, maître d'ouvrage pour la RATP. Selon lui, les premiers travaux préparatoires auront lieu fin 2011. La mise en service de la gare RER flambant neuve s'étalera de 2015 à fin 2016.

JULIEN SOLONEL



Les premiers travaux de rénovation du pôle RER des Halles devraient débiter en 2011 pour une mise en service prévue entre 2015 et fin 2016. La mairie de Paris avancera 4 155 000 € sur les 4 735 000 € annoncés.

(PATRICK BERGER ET JACQUES ANZIOTTI ARCHITECTES.)

Une gare de marchandises sous le Forum ?

Les Verts élus du Conseil de Paris vont profiter du lancement des études complémentaires pour défendre le développement du transport de marchandises aux Halles. Ils déposent un vœu, soutenu par la mairie de Paris pour que les études

prennent en compte le développement du fret par le RER. « C'est faisable. Les règles de sécurité pour le transport de marchandises sont différentes de celles imposées pour le transport de voyageurs, mais il y a de la place pour les deux », assure Denis Baupin, adjoint

(Verts) chargé du développement durable. Selon l'ancien adjoint chargé des transports, des études ont déjà été réalisées sur l'acheminement de marchandises entre l'aéroport de Roissy et la gare des Halles.

M.A.G.